

# La féminisation des conseils d'administration ou de surveillance



**Guy Le PÉCHON,**  
Associé Gérant à  
GOUVERNANCE &  
STRUCTURES

## Introduction

Avec l'objectif philosophique d'une meilleure égalité entre les femmes et les hommes, ou bien d'une amélioration la performance des entreprises via la parité femmes-hommes dans les Conseils d'Administration ou de Surveillance, la Loi de janvier 2011 dite Copé-Zimmermann, a permis une véritable progression vers cette parité. Sans contestation, elle a placé la France dans le peloton de tête mondial.

Depuis sept ans, le cabinet d'experts Gouvernance et Structures élabore et publie une étude statistique annuelle sur la féminisation des Conseils de 400 entreprises cotées sur Euronext-Paris. Une vidéo de trois minutes<sup>1</sup> et une présentation commentée<sup>2</sup> sont en ligne sur Internet pour présenter les résultats à fin juin 2016. Le graphique de la page suivante est extrait de l'étude.

Les efforts à faire sont encore importants. **Ainsi entre juin 2016 et jusqu'à l'issue des Assemblées Générales nommant des administrateurs en 2017 pour les entreprises étudiées encore au moins 300 postes sont à féminiser pour que la loi soit respectée.**

## Remarques préliminaires

Dans la loi, l'objectif est de 40 % pour CHAQUE entreprise et pas pour le ratio moyen d'un groupe d'entreprises.

Bien que ce ratio moyen pour un groupe soit trop optimiste, car les entreprises en avance cachent celles en retard, par simplification, il sera cependant utilisé ci-après.

## Positionnement des sociétés du secteur financier

Parmi les 400 sociétés étudiées, 28 sont du domaine « financier ou assurances ». Essentiellement des « *Big caps* » (Capitalisation supérieure à un milliard d'euros) avec un nombre de membres dans chaque Conseil élevé, d'où un nombre de femmes relativement élevé (115).

À fin juin 2010, les sociétés de ce domaine étaient les dernières avec un ratio de 9 % par rapport à la moyenne générale autour de 11 %. Aujourd'hui, avec le foncier et l'industrie, elles sont en avance avec 35 % par rapport à la moyenne globale de 33 %.

## Administratrices à profil financier

Sur l'ensemble du millier d'administratrices étudiées, les femmes ayant un profil de généralistes représentent autour de 40 % du total, les financières autour 30 %.



1/ <https://www.youtube.com/watch?v=64RA0y4sct0&feature=youtu.be>

2/ <http://www.g-et-s.com/presentation/index.html>

## Particularités des acteurs des professions financières

Les acteurs des professions financières avec leur culture du chiffre et de la rigueur n'appartiennent pas qu'aux seules entreprises du domaine financier, ils sont aussi présents au sein de toutes les autres sociétés, dans les cabinets d'audit, de conseils, et des unités d'enseignement.

Ils constituent donc un grand réseau de personnes dialoguant fréquemment avec les directions financières. Or ces dernières ont une activité les mettant en rapport fréquent avec les Conseils et plus particulièrement avec les Comités d'audit. Elles sont écoutées.

L'impact des avis des membres des professions financières sur la féminisation des Conseils est donc vraisemblablement fort.

## Les devoirs des professions financières

- Connaître le contenu de la loi et en faire largement part. L'article<sup>3</sup> disponible en français et en anglais, en précise de

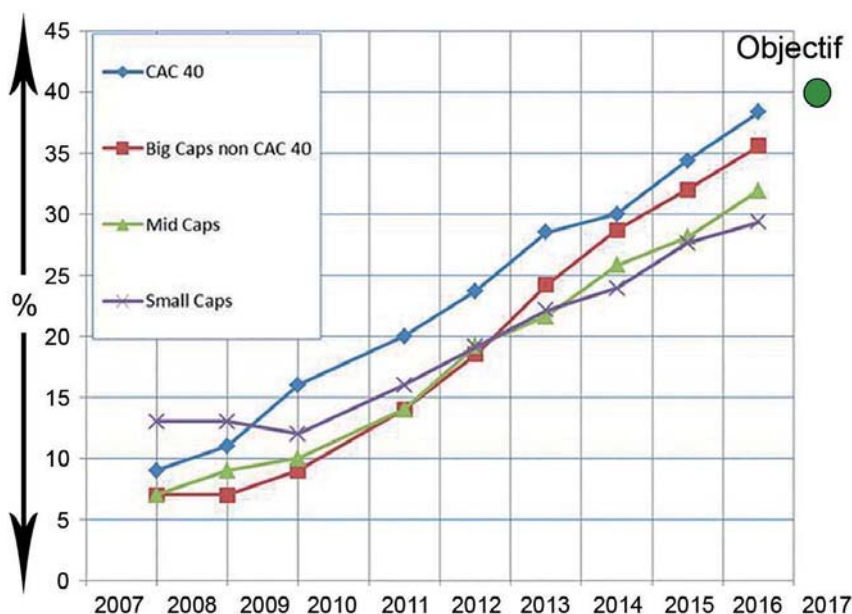
manière simple le contenu. Exemple : Pour des Conseils de huit membres ou moins, l'objectif n'est pas de 40 %, mais d'une différence entre le nombre d'hommes et de femmes au plus égale à deux.

- Informer les femmes candidates sur le rôle d'un administrateur, en particulier du point de vue des finances.
- Connaître et faire part des bonnes pratiques pour le recrutement d'administratrices.

## Conclusion

Les Présidents et administrateurs des sociétés du domaine financier doivent évidemment eux-mêmes être moteurs pour la progression de la parité au sein de leurs Conseils.

Mais de plus, le réseau dense et multiforme de TOUS les acteurs des Professions Financières est un vecteur essentiel pour diffuser objectivement l'information sur l'opportunité de la Loi de créer des Conseils plus performants. ■



3/ <http://wwwillage-justice.com/articles/feminisation-des-Conseils-Administration-Surveillance-des-Societes-Contenu-des,23993.html>